

CHALLENGE PROVINCIAL A AIR

2023-2024



REGLEMENT

1. FORMAT DU CHALLENGE

- Le Challenge est accessible à tout membre d'un club de la FSTLUX (en ordre de cotisation principale ou complémentaire) ;
- La participation au Challenge provincial est gratuite mais les plombs, les cibles en carton ou les membranes pour cibles électroniques sont à charge des participants excepté pour le tour final où les cartons et membranes seront à charge de la FSTLUX ;
- Le Challenge se déroule sous la forme de **matchs individuels (ou par équipes mixtes) et mensuels** ;
- Le Challenge se déroule du 1^{er} septembre 2023 au 17 février 2024 au plus tard ;
- Il est cependant possible de s'inscrire jusqu'au **vendredi 15 septembre 2023** ;
- Sur les six matchs à tirer, il y a :
 - **un tour préliminaire de cinq matchs**, du 1er septembre 2023 au 31 janvier 2024
 - et **un tour final** à tirer durant la période **du mercredi 07 février 2024 au samedi 17 février 2024 au plus tard**. Le planning initial du tour final est le suivant (susceptible d'être modifié jusqu'à fin octobre 2023 au plus tard) :
 - Mercredi 07 février 2024 ;
 - Samedi 10 février 2024 ;
 - Lundi 12 février 2024 ;
 - Mercredi 14 février 2024 ;
 - Vendredi 16 février 2024 ;
 - Samedi 17 février 2024.
- Les horaires des manches de tir du tour final seront envoyés aux délégués au Challenge durant le 2^{ème} tour préliminaire ;

- Le formulaire d'inscription individuel ou par équipe (papier ou électronique) pour le tour final sera envoyé à chaque participant durant le 2^{ème} tour préliminaire ;
- Seuls les quatre meilleurs résultats du tour préliminaire sont retenus. Il est donc possible de ne tirer que quatre matchs dans le tour préliminaire ;
- Le total des quatre meilleurs résultats du tour préliminaire est additionné au résultat du tour final qui lui est multiplié par deux (excepté pour les disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes*) ;
- Le tour final compte donc pour un tiers des points totaux ;
- Toutefois, pour les disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes* et *Pistolet à Air et Carabine à Air 10m par équipes mixtes sur appui*, au terme du tour préliminaire, après classement des quatre premières équipes, les compteurs sont remis à zéro pour entamer le tour final. Celui-ci se déroule sous la forme d'une Finale ISSF (modèle pour les J.O. de Tokyo 2020) dont il respectera le règlement, excepté les points de déroulement suivants :
 - Pas d'appels possibles d'un entraîneur envers son équipe ni l'inverse (donc pas de coaching) ;
 - La présentation des athlètes sera adaptée par l'Organisation ;
 - Au terme de chaque duel terminé entre deux équipes, les membres des équipes concernées devront rester debout ou s'asseoir à leur poste de tir afin de ne pas déranger les autres équipes encore engagées dans la finale ;
 - Cette finale se déroulera en fin de compétition, juste avant la remise des prix ;
 - Les détails spécifiques à cette finale cités ou non dans le présent règlement seront rappelés oralement par le corps arbitral aux équipes participantes.
- Une discipline de tir individuel est ouverte à partir de deux participants en début de compétition ;
- Une discipline de tir par équipes mixtes est ouverte à partir de trois équipes participantes en début de compétition.

2. TROPHEES

- Par défaut, au terme du Challenge provincial, des coupes sont décernées aux trois premiers de chaque discipline et des médailles aux 4^{èmes}, 5^{èmes} et 6^{èmes} excepté dans les disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes (à bras franc ou sur appui)* ou seules des coupes seront décernées aux trois premières équipes et une médaille à la 4^{ème} équipe ;
- Dans les disciplines *Pistolet à Air sur Appui « Open »* et *Carabine à Air sur Appui « Open »*, il peut y avoir cumul de trophées entre le classement général et le classement par catégorie d'âge.

En conséquence, dans les disciplines *Pistolet à Air sur Appui « Open »* et *Carabine à Air sur Appui « Open »*, des coupes seront décernées aux trois

premiers du classement général, toutes catégories d'âge « jeunes » confondues. Une médaille sera également décernée au premier de chaque catégorie d'âge « jeunes » (Poussins, Benjamins, Cadets) ;

- Dans les catégories *Pistolet à Air 10m* et *Carabine à Air 10m* toutes catégories de sexes confondues, un trophée spécial sera attribué au participant/à la participante dont la progression sera la meilleure au cours du Challenge provincial à Air. Cette progression sera calculée en se basant sur une formule dans le tableau Excel des classements de la compétition ;
- Catégorie handisport : tout participant dans une catégorie handisport se verra remettre un trophée d'honneur à la fin de la compétition.

3. DISCIPLINES DE TIR

- Plusieurs disciplines individuelles et par équipes mixtes sont proposées dans le Challenge provincial à Air. Pour les disciplines individuelles, il y a une distinction entre hommes et femmes mais pas entre hommes, juniors hommes et cadets garçons ni entre dames, juniors dames et cadettes filles (ceci dans les disciplines à 60 plombs de match) ;
- Dans les disciplines *Pistolet standard 10m* et *Pistolet Vitesse 10m*, il n'y a pas de distinction de sexes ni de catégories d'âge ;
- Il n'y a pas de distinctions S1, S2, S3 dans la catégorie hommes et pas de distinctions D1, D2, D3 dans la catégorie dames. De même, il n'y a pas de distinctions Seniors A, Seniors B et Seniors C dans les disciplines *Tir sur Appui 10m* ;
- Dans les disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes (à bras franc)*, il n'y a pas de distinction entre catégories d'âge (exemple : un(e) tireur(se) S1 peut faire équipe avec un(e) tireur(se) cadet(te)). Chaque équipe doit cependant être constituée d'un tireur et d'une tireuse ;
- Dans les disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes (sur appui)*, l'âge minimum pour participer est de 56 ans (âge au 1^{er} janvier 2023). En outre, il n'y a pas de distinctions entre Seniors A, Seniors B et Seniors C. Chaque équipe doit cependant être constituée d'un tireur et d'une tireuse ;
- **Une équipe peut être constituée de deux membres issus de deux clubs différents**. Il est donc possible pour ce type d'équipe de tirer ses matchs du tour préliminaire soit dans l'un ou l'autre club dont font partie les membres de l'équipe. Si l'un des membres de l'équipe ou les deux membres de l'équipe tire(nt) également dans une ou des disciplines individuelles, il(s) devra/devront tirer celle(s)-ci dans son/leur club respectif, séparément de chaque match tiré pour l'équipe mixte lors du tour préliminaire ;
- Tout participant tirant une discipline individuelle à bras franc (60 plombs) et qui s'inscrit également dans une discipline par équipes mixtes à bras franc verra cette dernière intégrée dans chacun de ses matchs individuels du tour préliminaire. **Dans ce cas, seuls les 30 premiers plombs de chaque match individuel entreront en compte pour la discipline mixte choisie ;**

- Tout participant tirant une discipline sur appui (pour seniors de 56 ans et plus) peut également s'inscrire dans une discipline par équipes mixtes sur appui. Dans ce cas, **l'entièreté de son match individuel (30 plombs) sera repris** comme match dans son équipe mixte, tiré lors du tour préliminaire ;
- Tout participant inscrit uniquement dans une **discipline mixte** (à bras franc ou sur appui) devra tirer ses 30 plombs de match en 40 minutes sur cible électronique ou en 45 minutes sur cible en carton ;
- Chaque participant a la possibilité de tirer plusieurs disciplines dans le Challenge provincial sauf précision dans le règlement ;
- Les disciplines proposées sont les suivantes:
 - *Pistolet à Air 10m* (60 plombs) ;
 - *Carabine à Air 10m* (60 plombs) ;
 - *Pistolet à Air sur Appui 10m* (30 plombs) ;
 - *Carabine à Air sur Appui 10m* (30 plombs) ;
 - *Pistolet à Air sur Appui 10m « Open »* (30 plombs) ;
 - *Carabine à Air sur Appui 10m « Open »* (30 plombs) ;
 - *Pistolet à Air 10m par équipes mixtes* (30 plombs de match par membre d'équipe dans le tour préliminaire) ;
 - *Carabine à Air 10m par équipes mixtes* (30 plombs de match par membre d'équipe dans le tour préliminaire) ;
 - *Pistolet à Air 10m par équipes mixtes sur appui* (30 plombs de match par membre d'équipe dans le tour préliminaire) ;
 - *Carabine à Air 10m par équipes mixtes sur appui* (30 plombs de match par membre d'équipe dans le tour préliminaire) ;
 - *Pistolet standard 10m* (40 plombs) ;
 - *Pistolet Vitesse 10m* (40 plombs).

NB : pour les disciplines *Pistolet à Air sur Appui 10m* et *Carabine à Air sur Appui 10m*, l'âge minimum pour participer est de 56 ans (âge au 1^{er} janvier 2023). A partir de 72 ans, il y a choix entre position de tir debout ou assise.

- Les participants de catégories d'âge Poussins et Benjamins seront versés dans les disciplines *Pistolet à Air sur Appui 10m « Open »* et *Carabine à Air sur Appui 10m « Open »*.

Les Poussins et les Benjamins tireront respectivement avec les supports de tir propres à leur catégorie d'âge (Poussins : support sur ressort, Benjamins: support sur poulie).

- Les Cadets auront le choix de participer soit :
 - aux disciplines *Pistolet ou Carabine à Air sur Appui 10m « Open »*. Dans ce cas, ils tireront seulement 30 plombs au lieu des 40 plombs habituels pour leur catégorie d'âge et tireront sur le même support de tir que les 56 ans et plus ;
 - aux disciplines *Pistolet ou Carabine à Air 10m*. Dans ce cas, ils

tireront 60 plombs au lieu des 40 plombs habituels pour leur catégorie d'âge. D'autre part, ils seront d'office versés dans le classement général de ces disciplines, sans distinction de catégorie d'âge propre.

- Les participants Juniors ne peuvent pas tirer dans les disciplines *Pistolet ou Carabine à Air 10m « Open »* mais bien dans les disciplines *Pistolet à Air 10m* et *Carabine à Air 10m*. Ils seront d'office versés dans le classement général de ces disciplines, sans distinction de catégorie d'âge propre ;
- Pour les participants de la catégorie d'âge Seniors, âgés entre 21 ans et 55 ans au 31 décembre 2023, il leur est possible de participer à la discipline *Pistolet à Air sur Appui « Open »* et *Carabine à Air sur Appui « Open »* **hors classement**. Ils tireront alors sur le même support de tir que les 56 ans et plus. Il n'y a pas de trophées décernés à ces participants au terme de la compétition.

4. **DÉROULEMENT DES MATCHS**

- Pour chaque discipline tirée par un participant, **un seul match peut être tiré par mois** ;
- Tous les matchs du tour préliminaire du Challenge provincial doivent être tirés exclusivement **dans les installations du club de tir pour lequel la personne s'est inscrite (exception faite pour les disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes (à bras franc ou sur appui)* (voir Point 3 du règlement) ;**
- Un match peut être tiré durant une compétition officielle (exemples: Championnat provincial, ETSJ, ...) si celle-ci se déroule dans les installations du club pour lequel la personne s'est inscrite et si le format de match tiré est le même que celui proposé dans le Challenge provincial ;
- Pour l'édition 2023-2024 du Challenge provincial à Air, les matchs du tour final se tireront dans les installations du club désigné par l'Organisation suite au dépôt des candidatures. Une fois le club désigné, les participants en seront avertis par mail ;
- Un formulaire d'inscription papier ou électronique pour le match du tour final sera distribué en cours de compétition dans les clubs participants ;
- Tout club de la FSTLUX peut demander à accueillir le tour final du Challenge provincial (voir document « *Conditions d'accueil tour final Challenge provincial* ») ;
- Toutes les disciplines du Challenge provincial se tirent **par défaut sur cibles électroniques (excepté la discipline « Pistolet Vitesse 10m »)**. Cependant en cas d'absence de cibles électroniques dans un club, des cibles sur carton seront utilisées ;
- Dans chaque club participant, un **délégué au Challenge provincial** sera désigné. Par défaut, cette fonction sera attribuée au Président / à la Présidente du club concerné ou à la personne équivalente. Cependant, ce rôle peut ensuite être transféré à n'importe quel membre de ce club. Le délégué au Challenge provincial sera chargé :
 - De veiller au bon déroulement des matchs lors du tour préliminaire

- pour les membres de son club inscrits à la compétition, ceci dans le respect des règles ISSF en vigueur et du présent règlement ;
 - Pour les matchs tirés sur cibles électroniques, de noter les nom et prénom du participant ainsi que de lui faire signer la feuille de match imprimée et datée ;
 - Pour les matchs du tour préliminaire sur cibles électroniques avec impossibilité technique d'imprimer une feuille de match, de prendre une photo du résultat final du match ;
 - Pour les matchs tirés sur cibles en carton, de numéroter et parapher chaque carton de match (voir point 5 du présent règlement) ;
 - De transmettre à l'Organisation du Challenge provincial les résultats de chaque match du tour préliminaire via le formulaire ad hoc, au plus tard le **1^{er} jour du mois suivant le match du tour préliminaire tiré** (voir document annexe) ;
 - D'inscrire les participants de son club au tour final sur le coupon d'inscription prévu à cet effet et de le transmettre à l'Organisation.
- Tout délégué au Challenge provincial peut également participer en tant que tireur à cette compétition ;
 - Dans un souci de bon déroulement du Challenge provincial, pour que les matchs du tour préliminaire soient validés :
 - Il est obligatoire pour tout(e) participant(e) :
 - De **prévenir son délégué au Challenge provincial du début imminent de son match mensuel ou la personne habilitée à lancer des matchs sur ordinateur**;
 - A la fin de chaque match, de **faire compléter** (nom + prénom participant(e), date du match), d'**apposer sa signature et de faire cacheter et signer sa feuille de match** par son délégué au Challenge provincial ou par la personne qui a lancé le match à partir de l'ordinateur ;
 - Il est obligatoire pour tout délégué au Challenge provincial :
 - De conserver dans son club toutes les feuilles de match ainsi que tous les cartons de tir jusqu'à la proclamation officielle des résultats et classements finaux de la compétition. Le tout doit pouvoir être consultable à tout moment par l'Organisation.
 - **Si ces conditions ne sont pas remplies, les matchs tirés ne seront pas pris en compte par l'Organisation!**

5. COMPTAGE DES POINTS ET CALCUL DES CLASSEMENTS

- Pour les disciplines *Carabine à air 10m, Carabine à air sur Appui 10m et Carabine à Air sur Appui 10m « Open »*, les scores sont calculés **sans les dixièmes**, ceci afin de permettre aux clubs sans ciblirie électronique de participer au Challenge provincial ;
- Pour les disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes (à bras franc ou sur support)* :

- les scores sont calculés **sans les dixièmes** dans le tour préliminaire mais **avec dixièmes** pour le tour final ;
- seules les quatre premières équipes classées au terme du tour préliminaire participent au tour final ;
- Si seulement trois équipes terminent le tour préliminaire, celles-ci participent toutes au tour final. Cependant l'équipe classée 3^{ème} au terme du tour préliminaire sera d'office classée 3^{ème} au terme du tour final mais tirera cependant le match du tour final pour l'honneur et s'arrêtera au 8ème tir (total de 16 points) ;
- Le classement au terme du tour préliminaire définit les duels qui auront lieu lors du tour final :
 - 1^{ère} équipe contre 2^{ème} équipe pour les 1^{ère} et 2^{ème} places finales ;
 - 3^{ème} équipe contre 4^{ème} équipe pour les 3^{ème} et 4^{ème} places finales ;
- En cas de désistement d'une des 4 équipes pour le tour final, celle-ci sera déclassée et l'Organisation fera remonter la 5^{ème} équipe à la 4^{ème} place avant le début du tour final, ceci pour permettre un déroulement complet du tour final ;
- En cas d'égalité de points entre participants ou équipes participantes dans les classements intermédiaires du tour préliminaire, ceux-ci se verront mis à égalité de classement ;
- Au terme du match du tour final, s'il y a égalité de points entre certains participants, il sera fait appel au règlement ISSF en vigueur (nombre de dix intérieurs du match tiré lors du tour final, ...) ;
- Dans les disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes (à bras franc ou sur support)*, au terme du tour préliminaire, s'il y a égalité entre plusieurs équipes, afin de classer celles-ci avant le tour final, il sera pris en compte le meilleur résultat de match du tour préliminaire de ces équipes. S'il y a toujours égalité, il sera pris en compte le 2^{ème} meilleur match et ainsi de suite ;
- Tous les résultats et classements finaux seront consultables sur le site internet de la FSTLUX.
- Tir sur cibles en carton :
 - Pour les disciplines *Carabine à air 10m, Carabine à Air 10m par équipes mixtes (à bras franc ou sur support), Carabine à Air sur Appui 10m et Carabine à Air sur Appui 10m « Open »*, les participants disposeront de :
 - 4 cibles d'essai (nombre illimité de plombs par carton) ;
 - 30 ou 60 cibles en carton (**un plomb par carton**) en fonction de la discipline tirée.
 - Pour les disciplines *Pistolet à Air 10m, Pistolet à Air 10m par équipes mixtes (à bras franc ou sur appui) Pistolet à Air sur Appui 10m et Pistolet à Air sur appui 10m « Open »*, les participants disposeront de :

- 2 cibles d'essai (nombre illimité de plombs par carton) ;
 - 15 ou 30 cibles en carton (**deux plombs par carton**) en fonction de la discipline tirée.
- **Chaque carton sera numéroté avant-match** par le délégué au Challenge provincial de la manière suivante :
- Carton N°1 du 1^{er} match du tour préliminaire : « I – 1 »
 - Carton N°2 du 1^{er} match du tour préliminaire : « I – 2 »
 - ...
 - Carton N°1 du 2^{ème} match du tour préliminaire : « II – 1 »
 - Carton N°2 du 2^{ème} match du tour préliminaire : « II – 2 »
 - ...
- NB** : pour les cartons des disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes (à bras franc ou sur appui)*, les cartons sont numérotés les uns à la suite des autres en commençant par le membre féminin de l'équipe.
- L'utilisation d'une **jauge adéquate** (de diamètre 4,5mm) par le délégué au Challenge provincial est obligatoire pour vérifier la valeur exacte des impacts « cordons ». Tout impact jaugé devra être marqué par un trait au stylo ;
- Après le calcul du score du match par le délégué au Challenge provincial, tous les cartons de ce match seront rassemblés, accompagnés de la feuille de match correspondante et rangés à disposition de l'Organisation.

6. **DIVERS**

- Tout cas litigieux mentionné ou non dans le présent règlement sera géré dans un premier temps par le délégué au Challenge provincial du club concerné, dans le respect des règlements de tir ISSF. Toutefois, si le cas litigieux n'est toujours pas résolu à ce stade, il sera nécessaire de contacter l'Organisation de la compétition à l'adresse mail suivante : challenge.fstlux@hotmail.com ou à un des N° de GSM suivants : **+32 486 53 56 24** ou **+352 661 99 66 66**. Le cas litigieux sera alors tranché par l'Organisation.
Le fair-play est de rigueur ;
- Pour rappel, pour les disciplines *Pistolet à Air & Carabine à Air 10m par équipes mixtes (à bras franc ou sur appui)* (tour préliminaire) :
 - Lors des matchs du tour préliminaire, les membres de chaque équipe sont tenus de tirer chacun de leur match sur deux lignes de tir **voisines** ;
 - les deux membres d'une équipe doivent entamer la période de préparation et d'essais ainsi que la période de match **en même temps** ;
 - le temps de préparation et d'essais est de 15 minutes pour tout type de cibles confondu ;

- durant chaque match du tour préliminaire, chaque membre d'une équipe tire indépendamment de l'autre membre de l'équipe.
- L'Organisation adaptera si nécessaire le déroulement de la compétition dans le respect des règles sanitaires COVID en vigueur ;
- L'Organisation du Challenge provincial est constituée du *Directeur Technique & Arbitrage*, M. MAQUET Daniel et du *Délégué Pistolets*, M. PIERRE Vincent
